

dos je accepter un accord verbal

Par herimanitra, le 21/10/2008 à 15:42

Voilà

Je suis actuellement en cdd, je remplace une dame qui est parti en congé parental. Elle souhaite revenir avec + de 2 mois d'avance. Mon employeur, m'adit que ce n'est plu la peine que je viens travailler. Par contre il m'a proposé verbalement de payer mon salaire jusqu'à la fin de mon contrat même si je ne viens pas travailler. est ce que je peux accepter